

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds à rendement absolu Mackenzie	21 octobre 2014	Ontario
Fonds d'obligations souveraines Mackenzie		
Fonds de revenu d'actions mondiales Mackenzie		
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie		
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie		
Fonds en devises des marchés émergents RBC	15 octobre 2014	Ontario
Fonds prudent de croissance et de revenu RBC		
Mandat privé Fidelity Revenu ciblé	15 octobre 2014	Ontario
Fiducie de placement Fidelity Obligations américaines		
Maple Leaf 2014 Oil & Gas Royalties/Flow-Through Limited Partnership	3 octobre 2014	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières

agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
American Hotel Income Properties REIT LP	21 octobre 2014	Colombie-Britannique
Brookfield Office Properties Inc.	16 octobre 2014	Ontario
Ceres Global Ag Corp.	21 octobre 2014	Ontario
FINB du secteur financier des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust	20 octobre 2014	Ontario
FINB du secteur de l'énergie des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur des biens de consommation discrétionnaire des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur des biens essentiels des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur de la santé des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur des matières premières des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur des produits industriels des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur technologique des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
FINB du secteur des services publics des États-Unis AlphaDEX ^{MC} First Trust		
First Asset Morningstar Canada Dividend Target 30 Index ETF	21 octobre 2014	Ontario
First Asset Morningstar US Dividend Target 50 Index ETF		
First Asset Morningstar Canada Momentum Index ETF		
First Asset Morningstar US Momentum Index ETF		
First Asset Morningstar Canada Value Index ETF		
First Asset Morningstar US Value Index ETF		
First Asset Morningstar National Bank		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Québec Index ETF		
First Asset Morningstar Emerging Markets Composite Bond Index ETF		
First Asset Morningstar International Momentum Index ETF		
First Asset Morningstar Emerging Markets Momentum Index ETF		
First Asset Morningstar International Value Index ETF		
First Asset Morningstar Emerging Markets Value Index ETF		
FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose	20 octobre 2014	Ontario
Fonds d'obligations de marchés émergents à court terme Purpose		
Fonds d'obligations mondiales à court terme Purpose		
Fonds de dividendes américain Purpose		
Fonds de dividendes international Purpose		
Fonds tactique d'actions couvert international Purpose		
Lundin Mining Corporation	17 octobre 2014	Ontario
Sears Canada Inc.	16 octobre 2014	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds IA Clarington d'obligations (parts de séries A, L et X)	16 octobre 2014	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds IA Clarington d'obligations rendement réel (parts de séries A, F et L)		
Fonds IA Clarington d'obligations à court terme (parts de séries A et F)		
Fonds IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés (parts de séries A, E, E5, F, F5, I, L, L5, O et T5)		
Fonds IA Clarington tactique d'obligations (parts de séries A, F et L)		
Fonds IA Clarington d'obligations de base plus (parts de séries A, F, F4, I, L, L4, O et T4)		
Fonds IA Clarington de revenu à taux variable (parts de séries A, F, F5, I, L, L5 et T5)		
Fonds IA Clarington Inhance PSR revenu mensuel (parts de séries F6, I, T6 et V)		
Fonds IA Clarington équilibré à revenu mensuel (parts de séries F6, F8, T6, T8 et X)		
Fonds IA Clarington stratégique de revenu (parts de séries A, E, E6, F, F6, F8, I, L, L6, L8, O, T6, T8 et Y)		
Fonds IA Clarington tactique de revenu (parts de séries A, E, E6, F, F6, F8, I, L, L6, L8, O, T6, T8 et X)		
Fonds IA Clarington canadien équilibré (parts de séries A, F, F5, I, L, L5, O et T5)		
Fonds IA Clarington ciblé équilibré (parts de séries A, E, E5, F, F5, I, L, L5, O et T5)		
Fonds IA Clarington d'opportunités mondiales (parts de séries A, E, F et L)		
Fonds IA Clarington de valeur mondial (parts de séries A, F, I et O)		
Fonds Sarbit IA Clarington d'actions américaines (parts de séries A, F, F6, I, L, L6, O et T6)		
Fonds IA Clarington actions canadiennes modéré (parts de séries A, F, F5, L, L5 et T5)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds IA Clarington canadien de dividendes (parts de séries A, F, F6, T6 et X)		
Fonds IA Clarington de dividendes de moyennes capitalisations canadiennes (parts de séries A, F et T6)		
Fonds IA Clarington de petites capitalisations canadiennes (parts de séries A, F, I, L, O et X)		
Fonds IA Clarington stratégique de revenu d'actions (parts de séries A, E, E6, F, F6, L, L6, T6 et Y)		
Fonds IA Clarington mondial tactique de revenu (parts de séries A, F, F6, F8, I, L, L6, L8, O, T6 et T8)		
Fonds IA Clarington stratégique de croissance et de revenu américain (parts de séries A, F, F6, I, L, L6, L8, O, T6 et T8)		
Fonds IA Clarington d'actions mondiales (<i>auparavant, le Fonds IA Clarington mondial de dividendes</i>) (parts de séries A, F, F6, I, L, L6, O, T6 et T8)		
Fonds IA Clarington américain dividendes croissance (parts de séries A, F, I et O)		
Portefeuille IA Clarington Inhance PSR équilibré (parts de séries A et T6)		
Portefeuille IA Clarington Inhance PSR prudent (parts de série T6)		
Portefeuille IA Clarington Inhance PSR croissance (parts de séries A et F)		
Catégorie d'actions du Fonds secteur Clarington Inc. :		
Catégorie IA Clarington stratégique d'obligations de sociétés (actions de séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5)		
Catégorie IA Clarington tactique d'obligations (actions de séries A, F, F5, L, L5 et T5)		
Catégorie IA Clarington stratégique de		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
revenu (actions de séries A, E, E6, F, F6, F8, L, L6, L8, T6 et T8)		
Catégorie IA Clarington tactique de revenu (actions de séries A, E, E6, F, F6, F8, L, L6, L8, T6 et T8)		
Catégorie IA Clarington canadienne équilibrée (actions de séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5)		
Catégorie IA Clarington ciblée équilibrée (actions de séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5)		
Catégorie IA Clarington d'opportunités mondiales (actions de séries A, E, F et L)		
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions mondiales (actions de séries A et F)		
Catégorie IA Clarington ciblée d'actions américaines (actions de séries A, F, F5, I, L, L5, O et T5)		
Catégorie Sarbit IA Clarington d'opportunités activistes (actions de séries A, E, F et I)		
Catégorie IA Clarington actions canadiennes modérée (actions de séries A, E, E5, F, F5, L, L5 et T5)		
Catégorie IA Clarington canadienne de croissance (actions de séries A et F)		
Catégorie IA Clarington d'entreprises dominantes canadiennes (actions de séries A, F et L)		
Catégorie IA Clarington de petites capitalisations canadiennes (actions de séries A et F)		
Catégorie IA Clarington dividendes croissance (actions de séries E6, F6, F10, I, L6, L10, O, T6 et T10)		
Catégorie IA Clarington ciblée d'actions canadiennes (actions de séries A, E, E5, F, F5, I, L, L5, O et T5)		
Catégorie IA Clarington Inhance PSR actions canadiennes (actions de séries A et F)		
Catégorie IA Clarington stratégique de		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
revenu d'actions (actions de séries A, F, F6, L, L6, L8, T6 et T8) Catégorie IA Clarington mondiale tactique de revenu (actions de séries A, F, F6, F8, L, L6, L8, T6 et T8) Catégorie Sarbit IA Clarington d'actions américaines (non couverte) (actions de séries A, E, F, F6, L, L6 et T6) Catégorie Prudente Distinction (actions de séries A et M) Catégorie Modérée Distinction (actions de séries A, L, LM et M) Catégorie Équilibrée Distinction (actions de séries A, L, LM, et M) Catégorie Croissance Distinction (actions de séries A, L, LM, et M) Catégorie Audacieuse Distinction (actions de séries A et M)		
BMO Fonds d'obligations à rendement élevé BMO Fonds européen	15 octobre 2014	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	20 octobre 2014	16 octobre 2013

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	20 octobre 2014	16 octobre 2013
Banque Canadienne Impériale de Commerce	20 octobre 2014	16 octobre 2013
Banque Canadienne Impériale de Commerce	20 octobre 2014	16 octobre 2013
Banque Canadienne Impériale de Commerce	20 octobre 2014	16 octobre 2013
Banque de Montréal	20 octobre 2014	5 juin 2014
Banque de Montréal	20 octobre 2014	5 juin 2014
Banque Nationale du Canada	15 octobre 2014	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	20 octobre 2014	20 juin 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	20 octobre 2014	26 mars 2013
La Banque Toronto-Dominion	17 octobre 2014	13 juin 2014
Nemaska Lithium Inc.	20 octobre 2014	4 mars 2013

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Rectification de la décision n° 2009-PDG-0137 (Décision n° 2014-PDG-0125)

Décision générale relative à la dispense de prospectus et d'inscription portant sur l'obligation à coupons détachés (Décision n° 2014-PDG-0126)

Approbation du document d'information portant sur l'obligation à coupons détachés (Décision n° 2014-SMV-0044)

(Voir la section 6.10)

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
AGL Energy Limited	2014-08-21	73 558 droits	S.O.	1	0	2.3
Banque Royale du Canada	2014-08-27	60 000 titres	6 000 000 \$	0	4	2.3
Canada Jetlines Ltd.	2014-08-29	838 534 unités	251 560 \$	2	18	2.3 / 2.5
CHC Realty Capital Corp.	2014-08-28	15 351 994 reçus de souscription	1 688 719 \$	1	41	2.3
Cogeco Cable Inc.	2014-08-27	Billets	190 592 500 \$	0	15	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Corporation de Capital de Risque Woden	2014-08-14	1 000 000 d'actions ordinaires	100 000 \$	3	0	2.3
Donner Metals Ltd.	2014-09-05 et 2014-09-12	10 314 615 actions ordinaires et 10 314 615 bons de souscriptions d'actions ordinaires	1 340 900 \$	1	10	2.3
Durango Resources Inc.	2013-06-28	2 535 000 unités	152 100 \$	1	17	2.3 / 2.5
Durango Resources Inc.	2014-06-10	3 404 571 unités	238 320 \$	1	17	2.3 / 2.5
Durango Resources Inc.	2014-09-18	714 285 unités	50 000 \$	1	0	2.3
Globex Mining Entreprises Inc.	2014-08-27	450 000 actions ordinaires et 150 000 bons de souscriptions d'actions ordinaires	118 000 \$	2	0	2.13
Gold Bullion Development Corp.	2014-09-04	18 091 019 unités accréditives et 6 952 698 unités	1 523 551 \$	3	13	2.3 / 2.5
Groupe Colabor inc.	2014-09-10	391 645 actions ordinaires	1 500 000 \$	1	0	2.10
Harbour High Yield Mortgage Investment Trust	2014-08-29	22 773 791 parts de fiducie	22 773 792 \$	37	98	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Harte Gold Corp.	2014-08-19	272 818 unités et 2 833 667 actions ordinaires accréditatives	920 125 \$	2	9	2.3
Immeuble 5854 Place Decelles Inc.	2014-05-27	710 actions ordinaires	207 000 \$	1	0	2.10
Immeuble 5854 Place Decelles Inc.	2014-07-21	756 actions ordinaires	158 750 \$	1	0	2.10
InZinc Mining Ltd.	2014-08-29	462 500 unités	83 160 \$	1	2	2.3
Kemestrie inc.	2014-09-03	2 857 981 actions ordinaires	85 739 \$	3	0	2.3 / 2.5
Les Technologies Peak Positioning Inc.	2014-08-29	5 020 278 unités	501 200 \$	5	9	2.3
Neuberger Berman CLO XII, Ltd.	2014-07-25	Billets	81 105 000 \$	1	1	2.3
Omniarch Capital Corporation	2014-08-29 2014-09-02 2014-09-03 2014-09-04 2014-09-05	Obligations	202 795 \$	1	14	2.3 / 2.9
Patient Home Monitoring Corp.	2014-08-27	8 625 unités	8 625 000 \$	9	111	2.3
Ressources Nippon Dragon Inc	2014-07-31	704 507 titres et 704 507 bons de souscription	52 838 \$	2	5	2.3
Sarissa Resources Inc.	2014-08-15 2014-08-18	2 991 674 actions ordinaires	59 833 \$	2	1	2.14

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Skyline Commercial Real Estate Investment Trust	2014-09-01	1 205 604.000 unités	12 056 040 \$	1	119	2.3 / 2.9 / 2.10
Société coopérative agricole des Appalaches	2014-09-17	1 000 000 de parts privilégiées	1 000 000 \$	1	0	2.3
Stratabound Minerals Corp.	2014-08-29	2 680 000 unités	670 000 \$	3	8	2.3 / 2.5
Therapeutique Knight Inc.	2014-09-02	53 763 actions ordinaires	250 000 \$	0	1	2.12
Tyhee Gold Corp.	2014-08-28	1 unité	90 000 \$	1	0	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2014-08-19 au 2014-08-21	12 certificats	5 947 078 \$	8	4	2.3
UBS AG, Jersey Branch	2014-08-25 au 2014-08-29	25 certificats	9 164 525 \$	16	9	2.3
UMC Mutual Fund Trust	2014-06-01	88 913,87 parts de fiducie	88 914 \$	1	26	2.3 / 2.19
W-Lomonte Limited Partnership	2014-09-04	Intérêts de société en commandite	7 193 281 \$	3	31	2.3 / 2.5

* Dispense en vertu du Règlement 45-513.

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
-------------------	-------------------	-------------------------------	----------------------------	--------------------------------------	--	---

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106 ou Règlement 45-513*)
Blackstone Partners Offshore Fund Ltd	2013-03-01	Actions	16 970 250 \$	2	0	2.3
Sagard II-A	2014-09-29	175 939,20 actions	249 006 \$	1	1	2.3
Sagard II-B	2014-09-29	40 548,55 actions	57 388 \$	1	1	2.3
Société en commandite super accréditive ressources minières Marquest Québec 2014-II	2014-09-30	5 340 parts	534 000 \$	37	0	2.3 / 2.9
Trez Capital Yield Trust US	2014-06-24, 2014-06-26, 2014-07-02, 2014-07-03	39 245 parts	419 871 \$	1	5	2.3 / 2.9 / 2.10

* Dispense en vertu du Règlement 45-513.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».